

MINISTÈRE DES ARMÉES



Tarbes, le 31 JUIL. 2018
N° 2107 /11BP/1RHP/EM/C2/NP

1^{er} RÉGIMENT
DE HUSSARDS
PARACHUTISTES

Le commandant en second

Le lieutenant-colonel Hervé Oldra
commandant le 1^{er} régiment de hussards parachutistes
par suppléance

à

Monsieur de Gastines

Cher Monsieur,

Par courrier en date du 10 juillet 2018, vous faites don du fanion de commandement de votre père, le colonel de Gastines, au moment où il commandait le 1^{er} régiment de hussards qui fut transformé sous ses ordres en 1^{er} régiment de hussards parachutistes en 1946.

Le régiment est extrêmement honoré par ce don pour ce qu'il représente. C'est d'abord un objet issu de votre tradition familiale dont vous vous séparez, qui devait certainement orner une partie de votre maison et qui représente l'attachement de votre famille pour le métier des armes. C'est ensuite une marque de fidélité inestimable envers le 1^{er} RHP, régiment qui reste extrêmement fier de sa double ascendance, à la fois cavalier et parachutiste. C'est enfin une transmission historique qui nous relie directement à notre glorieux passé.

Aussi ai-je le plaisir de vous annoncer que notre officier de tradition (qui est le conservateur du musée du hussard à Tarbes), le lieutenant-colonel® Jérôme Girodet se fera un plaisir de positionner ce fanion de commandement soit dans notre salle d'honneur, soit dans notre salle « colonel de Gastines ».

Nous aurons alors le plaisir de vous inviter à son inauguration selon des modalités qui vous seront proposées ultérieurement.

*Je vous prie de croire, cher monsieur, en l'assurance de notre
considération distinguée.*

